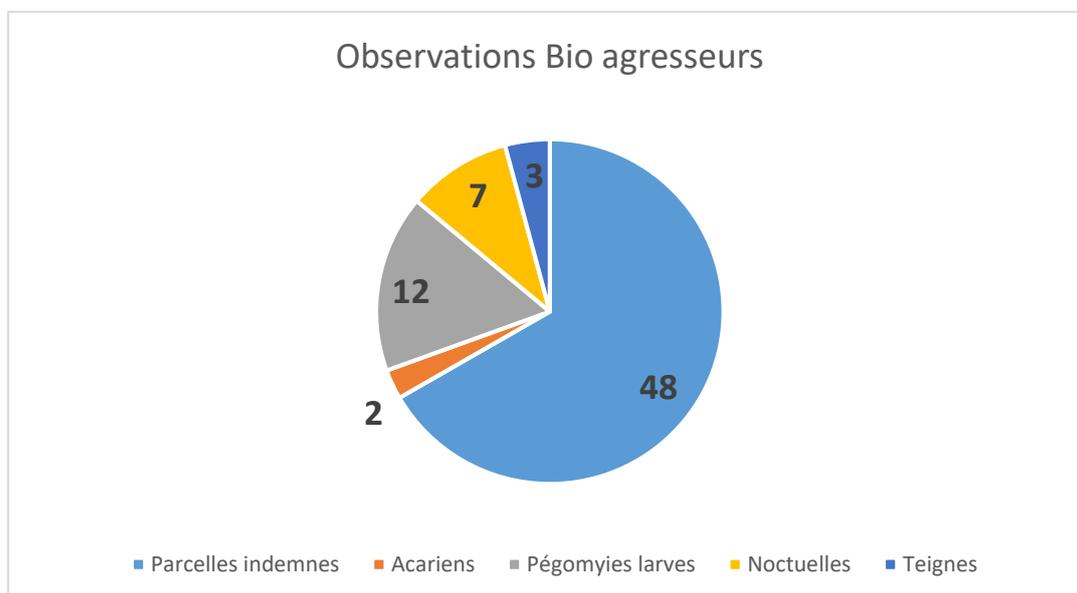




- **BETTERAVES** : Bio agresseurs aériens : Faible présence. Maladies du feuillage : Légère évolution de la Cercosporiose et de la Rouille.
- **MAÏS** : Vol de pyrale continu.

BETTERAVES

Betteraves : 72 parcelles observées



La présence de larves de pégomyies est constatée dans 12 parcelles (16 % des parcelles observées), en diminution par rapport à la semaine dernière (20 %). Le Nord-Pas de Calais (6 parcelles) et la Somme (4 parcelles) sont les départements les plus touchés. **Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité** de 50 % de betteraves avec présence de galeries et de larves.



Larves de pégomyies CA59/62

Les chenilles de noctuelles sont ponctuellement constatées (7 parcelles) par la présence de perforations sur les feuilles des betteraves et de déjections fraîches. Leur présence reste très faible, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Seuil de nuisibilité Pégomyies : Le seuil de nuisibilité est de 50 % de plantes avec morsures et présence de déjections récentes.

La présence de teignes est signalée dans l'Oise (3 parcelles), tout en étant très inférieure au seuil de nuisibilité. Avec le temps sec qui perdure, il faut être vigilant et continuer les observations.

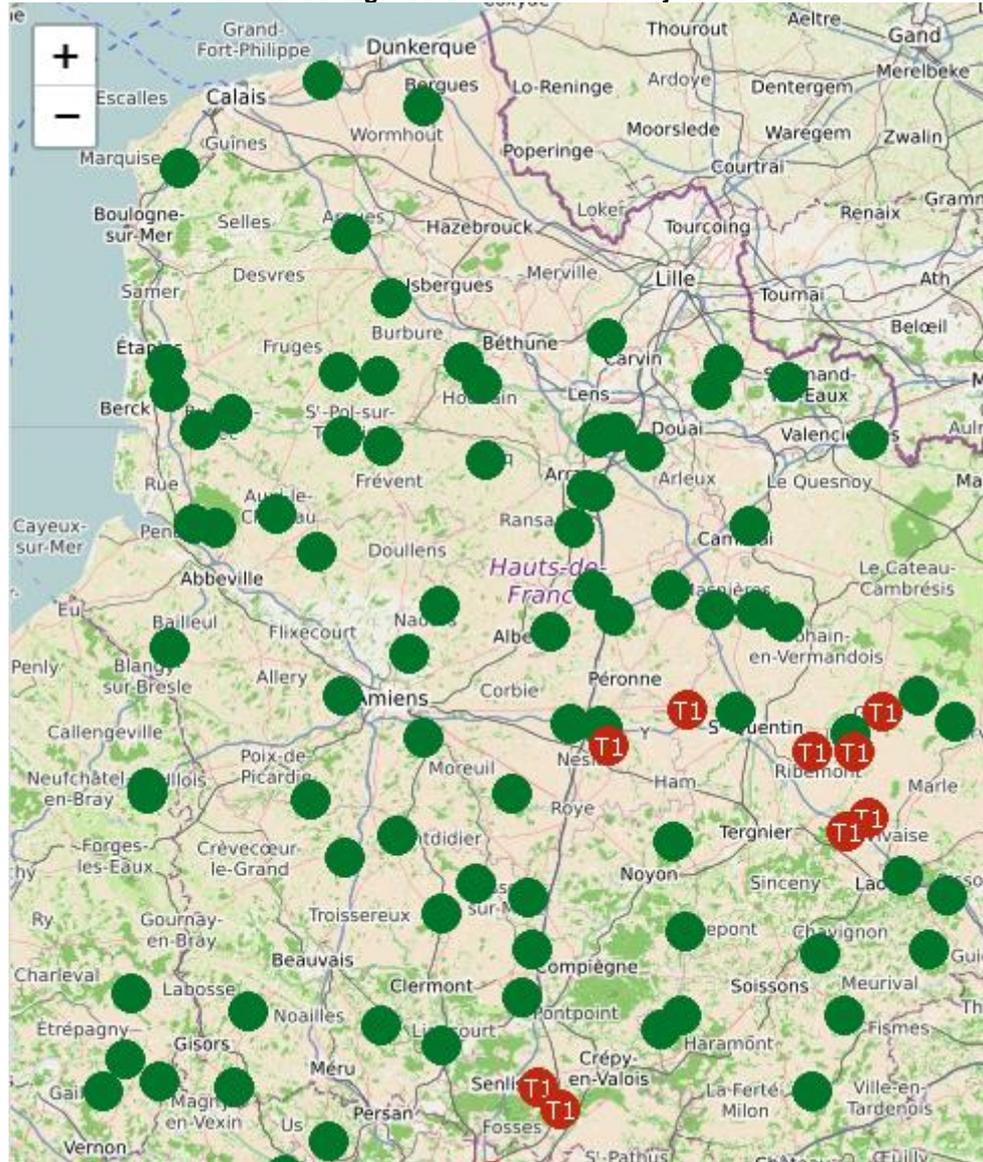


Larve de teigne ITB80

Seuil de nuisibilité Teignes : Le seuil de nuisibilité est de 10 % des plantes avec chenille.

La présence d'acararien est observée dans l'Aisne (2 parcelles) en bordure de champs. Seule la pluie réduira la présence du parasite.

Resobet Fongi « Alerte Maladies » le 9 juillet 2019



Légende :

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser

Une légère évolution de la Cercosporiose (Seuil de nuisibilité atteint) est constatée cette semaine dans l'Aisne (4 parcelles), l'Oise (2 parcelles) et une parcelle dans la Somme. Pour le reste de la région, la situation est encore saine.

Rappel des seuils maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Bordure littorale : bande côtière de 100 kms

Avec la présence de *Pseudomonas*, il faut observer attentivement les taches à la loupe, et vérifier la présence de conidies noires au centre des taches, pour confirmer la présence de la cercosporiose. Une simple observation d'une tache ronde, cerclée d'un liseré foncé ne justifie pas la présence de cercosporiose.



Cercosporiose (Points noirs au centre)



Pseudomonas (absence de point au centre)



Ce n'est pas de la Cercosporiose :
Le liseré est trop fin, la couleur n'est pas « lie de vin »
et la tache n'est pas assez cylindrique.



Phoma :
Tache difforme de couleur beige, avec des cercles
concentriques à l'intérieur. Aucun point noir au centre.

MAÏS

19 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 8 à 16 feuilles.

Pyrale :

Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), le **taux de chrysalidation est de 100 %**. Nous comptons également 33% de chrysalides vides. La majorité des papillons devrait sortir cette semaine.



Capture de pyrale adulte dans un piège à phéromone (C. GAZET, CA59-62)



Piège à phéromone avec capture de 2 pyrales (P LEPOUTRE, DRAAF/SRAL)

Réseau de piégeage :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 18 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

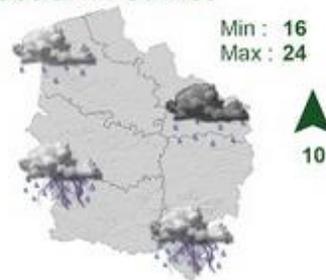
- 5 pièges sont indemnes de captures.
- 12 pièges ont capturé entre 1 à 10 pyrales
- **1 piège a capturé 33 papillons, dans le département de l'Aisne.**

Commune	code Postal	Nombre d'adulte pyrale piégé		
		Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
WIMY	02500	0	0	1
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	02300	1		
CONDE-EN-BRIE	02330			5
VAUCELLES-ET-BEFFECOURT	02000			0
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000	1	1	33
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	59293	0	2	1
WARGNIES-LE-GRAND	59144	,	0	2
BORNEL	60540	0	0	3
MOUY	60250	0		
ROTANGY	60360			0
ECHINGHEN	62360	0		1
RADINGHEM	62310	0		0
FLORINGHEM	62550	,	2	
LOOS-EN-GOHELLE	62750	,	0	0
ALLERY	80270	0	1	3
AMIENS	80000	,	0	1
BELLOY-SUR-SOMME	80310	,	0	0
BOUSSICOURT	80500	1	0	3
COTTENCHY	80440	0	1	3
ESTREES-MONS	80200	0	0	9
ONEUX	80135	,	1	2

Mercredi 10 Juillet



Jeudi 11 Juillet



Vendredi 12 Juillet



Samedi 13 Juillet



Dimanche 14 Juillet



Lundi 15 Juillet



Mardi 16 Juillet



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Mais :** V. Duval - Fredon Picardie. **Protéagineux :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin :** H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais. **Betteraves :** H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genex, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoco, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Champion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

